

**RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
18 décembre 2019**

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

**Etaient présents** : Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-François MICHEL, Evelyne PETIT, Véronique RAMEAUX, Annie RENARD, Daniel URBAIN

**Excusés** : MM Emmanuel BILLET donne pouvoir à Evelyne PETIT, Michel BONIN donne pouvoir à Daniel URBAIN, Hervé PARIS donne pouvoir à Annie RENARD, Hervé ROME donne pouvoir à Guy JEANDOT, Nadine VILLERET donne pouvoir à Jean-François MICHEL

**Absent** :

Avant que ne débute la séance, Madame le Maire donne la parole aux représentants de l'ONF venus présenter le projet de plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2020-2039.

La présentation se déroule en présence également de quelques membres de la commission communale des bois : MM. Christian BOISSON, Gérard PRELY, Pascal REBILLARD et Nicolas URBAIN.

Après échanges, il est décidé que le projet sera mis en délibéré lors de la prochaine séance de Conseil Municipal.

Le Conseil approuve le compte rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

**Objet de la délibération : convention CCBHS avec la Commune**

Madame le Maire présente un projet de convention à passer entre la Communauté de Communes (CCBHS) et la Commune pour la mise à disposition de l'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe en charge du périscolaire.

**Le Conseil Municipal**, et à l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec la CCBHS

**Objet de la délibération : demande subvention Comité décoration Percée du Vin Jaune**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier des responsables du comité de décoration sollicitant une subvention complémentaire de 1 000 € au budget déjà alloué par le CIVJ (Comité Interprofessionnel des Vins du Jura). Cette subvention, par le passé de 4 500 €, a été portée depuis par les Ambassadeurs à 6 000 €.

Avant le repas des bénévoles offert en avril, cette subvention permettrait d'offrir un repas supplémentaire aux bénévoles les plus assidus le 25 janvier afin de les remercier pour leur mobilisation. Ce budget complémentaire permettrait également d'acheter des fournitures pour la décoration de la Mairie et de ses abords par les enfants de l'école.

Les 2 représentants du Comité venus argumenter sont entendus afin de répondre aux interrogations des membres du conseil municipal.

Madame le Maire remercie d'ores et déjà chaleureusement les bénévoles pour leur implication et soumet au vote la demande :

**8 Contre** : Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Hervé PARIS, Evelyne PETIT, Véronique RAMEAUX, Hervé ROME, Daniel URBAIN et Nadine VILLERET

**2 abstentions** : Elise GAVAND et Guy JEANDOT

**2 pour** : Jean-François MICHEL et Annie RENARD

La demande de subvention est rejetée par le Conseil Municipal. Madame le Maire se propose d'appuyer leur demande de budget complémentaire auprès du CIVJ.

Concernant la demande d'autorisation de garder la décoration de l'église (les 3 vitraux du cœur uniquement), du bâtiment de la Mairie et de conserver les illuminations mises en place pour les fêtes de fin d'année, le Conseil donne un avis favorable pour le WE de la Percée.

Objet de la délibération : **questions diverses**

**Déclaration d'Intention d'Aliéner** : décide de ne pas exercer le droit de préemption sur le terrain de 207 m2 de Mme DELAMARE

**Dates à retenir** :

**Présentation des vœux** : vendredi 10 janvier à 18 h 30 salle polyvalente